

DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE CAROLINE DU NORD

Division des services sociaux

**NOTIFICATION DU STATUT D'ÉLIGIBILITÉ, REFUS OU EN SUSPENS**

Date \_\_\_\_\_

Numéro de dossier :

Nom

Adresse

Étant donné que vous avez besoin des Services d'alimentation et de nutrition dans l'immédiat, nous avons repoussé notre enquête consistant à vous demander certains renseignements. Nous avons maintenant besoin que vous nous apportiez ou que vous nous envoyiez par courrier les renseignements suivants :

Nous vous écrivons pour vous informer des démarches que nous avons entreprises dans le cadre de votre dossier de Services d'alimentation et de nutrition. Nous avons fourni des explications de nos actions à côté de la case ou des cases cochées.

Vous recevrez les Services d'alimentation et de nutrition pendant le ou les mois

de : \_\_\_\_\_

Le premier mois, vous recevrez \_\_\_\_\_ qui couvrent

le ou les mois de : \_\_\_\_\_

Après ce premier mois, vous recevrez \_\_\_\_\_

Votre demande n'a pas été approuvée parce que : \_\_\_\_\_

Vous n'avez pas effectué les démarches nécessaires pour nous aider à savoir si vous êtes éligible aux Services d'alimentation et de nutrition. Voici ce qu'il vous reste à faire :

Si vous faites ceci avant le \_\_\_\_\_ vous n'aurez pas besoin de refaire une demande.

Si vous voulez une audition équitable, remplissez ce formulaire, détachez-le et envoyez-le par courrier à :

Les prestations ne seront pas émises après le premier mois à moins que vous ne fournissiez les informations que nous vous avons demandées dans l'espace ci-dessus. Si les renseignements conduisent à un changement concernant votre éligibilité ou le niveau de vos prestations, nous agirons sur ces changements sans vous avertir au préalable. Si vous ne fournissez pas les renseignements que nous vous avons demandés avant le \_\_\_\_\_, nous clôturerons votre dossier sans avis préalable.

Vous pouvez obtenir une audition équitable de votre dossier si vous n'êtes pas satisfait(e) de notre décision. Vous devez demander une audition avant le

\_\_\_\_\_. Pour protéger vos droits, vous pouvez refaire une demande et demander une audition. De plus, si vous avez été agréé(e), vous pouvez demander une audition à n'importe quel moment pour contester votre niveau actuel de prestations. Pour demander une audition équitable, appelez le bureau des Services d'alimentation et de nutrition au

\_\_\_\_\_. **ou** remplissez et retournez le formulaire ci-dessous. Vous pouvez également appeler ce numéro pour en savoir plus sur le déroulement d'une audition équitable. Un conseil juridique gratuit est disponible. Contactez votre bureau des services légaux le plus proche.

Cordialement,

\_\_\_\_\_  
*Nom de la personne qui demande une audition*

\_\_\_\_\_  
*Adresse*

\_\_\_\_\_  
*Numéro de téléphone auquel on peut vous joindre*

\_\_\_\_\_  
*Votre signature*

\_\_\_\_\_  
*Date du jour*

Utilisez cet espace pour nous dire pourquoi vous voulez une audition équitable

**Réservé à l'usage du bureau**

Numéro de dossier	Agent de traitement des dossiers	Date à laquelle la notification a été envoyée	Date à laquelle la demande a été reçue

**Action entreprise concernant votre dossier des Services d'alimentation et de nutrition**